

COMMUNE DE THURET

1 place de l'Église

63260 THURET

04 73 97 91 58

mairiedethuret@wanadoo.fr

Monsieur Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

1, Esplanade François Mitterrand

69002 LYON

Dossier suivi par

Pierre LYAN, maire

Michel NORE, adjoint

Carlos CABRERA, référent

Sylvie ANDANSON, conseillère

A Thuret, le 3 août 2020

A l'attention de Monsieur le Président,

Objet : Demande d'ouverture d'une halte ferroviaire

Nous sollicitons de votre haute bienveillance l'ouverture d'une halte ferroviaire telle que proposée dans l'étude de 2014 jointe qui montre la viabilité économique du projet lié au potentiel abonnés et à la situation géographique de la gare et de la commune.

Notre commune de Thuret, en pleine Limagne agricole, est sur l'axe ferroviaire 2 voies Clermont – Paris. Clermont-Ferrand (30 km) – Riom (18 km) – THURET – Vichy (25 km).

Ces trois villes sont les pôles économiques importants de la métropole dans lesquels sont concentrés la plupart des emplois de nos habitants, et sont aussi les centres scolaires (lycées, lycées professionnels) et universitaires dans lesquels se rendent chaque jour tous nos jeunes.

Notre commune sur la RD 210 est de fait un passage obligé pour de nombreux habitants des communes proches.

Sa gare était active jusque dans les années 1970. Et l'était encore pour l'activité tabac jusqu'en 2019.

En permettant l'utilisation du transport ferroviaire pour les trajets pendulaires journaliers de nombre de nos habitants, cette ouverture de halte ferroviaire conforterait le développement économique de nos territoires ruraux, et permettrait aux entreprises de mieux répondre aux contraintes écologiques en contribuant au financement des abonnements train de leurs salariés.

Autant de voitures en moins aux entrées ou sorties surchargées de ces trois villes.

La commune, à l'initiative de ce projet et partenaire actif, s'engage à améliorer le parking existant devant la gare, à le sécuriser, à le rendre attractif par un espace vélos, un espace de covoiturage, à le rendre vivant par les activités qui seront installées dans la gare et ses entrepôts attenants.

En cours d'acquisition par la commune cet ensemble immobilier, bâtiment historique de la gare et entrepôts, qui était utilisé par Périgord Tabac avant la très forte diminution de la culture du tabac en Limagne, comprendra un pôle économique diversifié, un pôle associatif et un logement social en duplex dans l'ancien logement du chef de gare.

La gare, très proche du centre bourg et de ses commerces et restaurants, à l'entrée sud de la commune sur la D210, est facilement accessible en voiture, en scooter, à vélo ou à pied.

Favoriser l'utilisation de ce type de transport collectif qui passe actuellement de nombreuses fois devant la gare sans s'arrêter, c'est contribuer à diminuer notre empreinte carbone collective. C'est un signe fort que nos collectivités donneraient à tous et cela rendrait un grand service à beaucoup de nos concitoyens.

Nous sommes à votre disposition pour discuter avec vous et vos services de ce projet qui nous importe, dans lequel nous nous impliquerons fortement et pour lequel nous vous sollicitons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations

Pour le groupe de suivi,

Pierre LYAN



Maire de Thuret

Pièce jointe : Etude relative au déplacement ou à la création des haltes ferroviaires à proximité de Clermont-Ferrand

Copie à

Madame Christine PIRES-BEAUNE, députée,
Monsieur Jacques-Bernard MAGNER, sénateur,
Monsieur Eric GOLD, sénateur.